



Cap d'Agde

Des ancres flottantes pour préserver l'environnement

Le 13 octobre, l'association Adena, qui gère l'aire marine protégée de la côte agathoise, a remis 200 kits contenant une ancre flottante à des pêcheurs loisir et à des chasseurs locaux. Le dispositif est destiné à protéger le coralligène qui se développe sur la zone.

Présent exclusivement en Méditerranée,

le coralligène est une bioconstruction formée par l'accumulation d'algues calcaires encroûtantes. Réparti en mosaïques, entre 15 et 30 m de profondeur sur le roc de Brescou, il abrite l'une des plus importantes biodiversités de ce site avec près de 1 600 espèces. Refuge pour de nombreux poissons, il est même considéré comme un habitat majeur pour le maintien des sars, des dentis, des rascasses ou des mostelles.

Malgré son aspect rocheux, le coralligène est très fragile. Il peut facilement être dégradé, voire détruit, par un simple coup de palme, un filet accroché et surtout par l'ancrage des bateaux. Une étude menée depuis un an sur le site a révélé que les lieux les plus prisés étaient justement situés sur le roc de Brescou. Elle a également mis en évidence que 50 % des pêcheurs ancrèrent leur embarcation et que certains se déplaçaient plusieurs fois au cours de leur sortie. La conséquence directe en est la détérioration de la structure du coralligène et des animaux et végétaux associés.

Pour protéger ces zones, l'Adena (Association de Défense de l'Environnement et de la Nature des pays d'Agde), qui préserve l'aire marine protégée des posidonies du Cap d'Agde, a décidé



D'autres opérations du même type sont prévues en 2013.



Sa forme conique permet à l'ancre de freiner le bateau, comme un parachute.

de développer le principe des ancres flottantes auprès des usagers de la mer locaux. À l'origine, le système est conçu pour réduire la dérive des bateaux en perdition.

Grâce à sa forme généralement conique, l'ancre freine l'embarcation, comme

un parachute, tout en la maintenant dans l'axe

du courant. Cette dérive lente et régulière permet de supprimer l'impact sur les milieux, sans modifier la pratique de la chasse ou de la pêche.

Un système idéal pour les chasseurs

Le 13 octobre, l'association a donc organisé une journée de sensibilisation, démonstration à l'appui. En collaboration avec l'association Les palangriers d'Agde et Cap d'Agde, la FNPPSF (Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France) et le Harpon club Agathois, elle a remis gratuitement 200 kits comprenant une ancre flottante de deux tailles différentes et leur cordage respectif, un guide de pratique et un autocollant "pêcheur responsable". Chaque bénéficiaire a également rempli une fiche de renseignements. Un autre questionnaire leur sera transmis en fin de saison pour vérifier l'efficacité de l'action. D'autres kits devraient être distribués en 2013. Les chasseurs sont bien entendu concernés. Comme le rappelle Sylvain Blouet, chargé de mission à l'Adena, "ils sont souvent en déplacement d'un site à un autre et n'ont ainsi pas à jeter leurs ancres sur chacun de leur spot de chasse. Cela leur évite également de retourner chercher l'ancre coincée en fin de sortie, sur une dernière apnée, ce qui, avec la fatigue, augmente les risques d'accident".

Si l'opération est un succès, elle pourrait se poursuivre à long terme, mais il n'est pas question pour l'heure de l'étendre à d'autres régions. Il reste cependant possible d'acheter des ancres flottantes dans le commerce, entre 20 et 50 € selon leur taille et leur forme.

> **Claire Richet**

